



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2021



Also available in English under the title: *Quarterly Financial Report - For the quarter ended September 30, 2021*

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de la Commission de la fonction publique du Canada.

Pour plus d'information, communiquez avec :

Commission de la fonction publique du Canada
22, rue Eddy
Gatineau (Québec) K1A 0M7

Courriel : cfp.infocom.psc@cfp-psc.gc.ca

Site Web de l'éditeur : <https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique.html>

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le président de la Commission de la fonction publique du Canada, 2021

No de cat. SC12-4F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2819-411X

No de cat. SC12-4E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2819-4101

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2021 (non vérifié)

1. Introduction

Le présent rapport trimestriel doit être lu conjointement avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses de 2021-2022. Il a été préparé par la direction, conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel ministériel, et a été révisé par le Comité d'audit interne de la Commission de la fonction publique du Canada.

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

1.1 Pouvoirs et objectifs

La Commission de la fonction publique (l'organisme) est un organisme indépendant créé en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et mentionné aux annexes I.1 et IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

On peut trouver une description sommaire des programmes de l'organisme dans le [Plan ministériel 2021-2022](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de l'organisme accordées par le Parlement et celles utilisées par l'organisme, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice financier 2021-2022. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées en vertu de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

L'organisme utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore assujettis à une comptabilité axée sur les dépenses.

1.3 Structure financière

La structure financière de l'organisme est composée d'autorisations budgétaires votées pour les dépenses du programme et des autorisations législatives pour les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

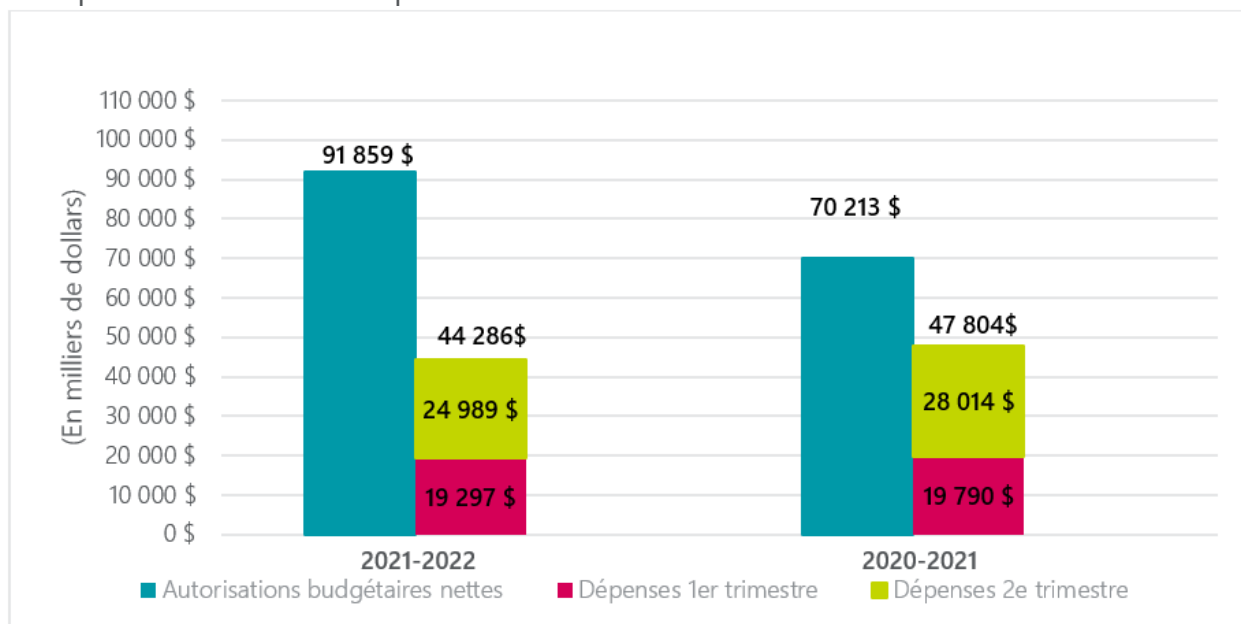
De même, l'organisme a l'autorisation de dépenser les recettes qu'il a perçues d'autres ministères et organismes au cours d'un exercice financier afin de s'acquitter des dépenses engagées durant le même exercice pour la prestation de produits et services en matière d'évaluation et de conseils.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section décrit les principaux éléments ayant contribué à la variation des ressources existantes pour l'exercice courant, et des dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2021.

Le graphique suivant présente une comparaison des autorisations budgétaires nettes disponibles et des dépenses pour les trimestres se terminant le 30 septembre 2021 et le 30 septembre 2020, pour une combinaison du Crédit 1 – Dépenses du programme et des autorisations législatives de l'organisme.

Figure 1 - Comparaison des autorisations budgétaires nettes et des dépenses nettes au 30 septembre 2021 et 30 septembre 2020



Version texte

Comparaison des autorisations budgétaires nettes et des dépenses nettes au 30 septembre 2021 et 30 septembre 2020

Année	Autorisations budgétaires et dépenses	Dépenses 1 ^{er} trimestre	Dépenses 2 ^e trimestre
2021-2022	91 859 \$	19 297 \$	24 989 \$
2020-2021	70 213 \$	19 790 \$	28 014 \$

2.1 Changements importants visant les autorisations

Tel qu'indiqué à la Section 6 – État des autorisations, au 30 septembre 2021, il y a eu une augmentation de 23 258 000 \$ (2021-2022 : 95 900 000 \$ – 2020-2021 : 72 641 000 \$) en crédits autorisés disponibles pour l'exercice courant, comparativement à l'exercice précédent.

Les principales raisons de ces écarts sont attribuables à ce qui suit :

- Un montant de 19 930 000 \$ est attribuable à une augmentation du budget principal entièrement accordé par le Parlement à la fin du trimestre, comparativement à l'exercice précédent où seulement 75 % des crédits ont été accordés en raison de la pandémie de COVID-19.
- Un montant de 1 462 000 \$ est attribuable à une augmentation des crédits reçus du Conseil du Trésor pour couvrir l'augmentation des taux de salaire actuels suivant la mise en œuvre des nouvelles conventions collectives.
- Un montant de 1 613 000\$ est attribuable à une augmentation du report du budget d'opération de fin d'année.
- Un montant de 254 000 \$ est principalement attribuable à une augmentation des crédits suivant les ajustements de la contribution de l'employeur au régime d'avantages sociaux des employés.

2.2 Changements importants visant les dépenses nettes de l'exercice précédent

Tel qu'indiqué à la Section 7 – Dépenses budgétaires par article courant, le total des dépenses budgétaires nettes du trimestre affiche une diminution de 3 025 000 \$ ou 10,8 %, passant de 28 014 000 \$ en 2020-2021 à 24 989 000 \$ en 2021-2022.

Les principales raisons de ces écarts sont attribuables à ce qui suit :

- Réduction de 767 000 \$ des frais de personnel, résultant principalement de la réduction du personnel étudiant et du personnel nommé pour une période indéterminée.
- Réduction de 1 147 000 \$ des dépenses de fonctionnement et d'entretien attribuable aux répercussions suivantes :
 - Réduction de 673 000 \$ des locations, résultant principalement de l'étalement du calendrier des paiements aux fournisseurs;
 - Réduction de 657 000 \$ des services professionnels et spéciaux, résultant principalement d'une diminution des services de consultation fournis au cours du deuxième trimestre;
 - Augmentation de 151 000 \$ des autres subventions et paiements résultant principalement de l'augmentation du montant des trop payés de salaire.
- Augmentation de 1 111 000 \$ des recettes affectées aux dépenses, principalement attribuable aux répercussions de la COVID-19.
- En 2020-2021, les revenus ont fortement diminué en raison des répercussions attribuables à la COVID-19 :
- l'augmentation des revenus en 2021-2022 résulte principalement de l'augmentation de la demande liée aux services d'examen en ligne, de l'administration des tests et du coaching; cela est attribuable au fait que l'organisme a su s'adapter à l'environnement virtuel résultant de la COVID-19;
- l'organisme a aussi adapté ses processus afin de pouvoir facturer en temps opportun.

3. Risques et incertitudes

L'organisme évolue dans un environnement dynamique et complexe qui l'oblige à être efficace, souple et novateur afin d'appuyer l'embauche dans les ministères et organismes fédéraux partout au Canada. Dans son cycle de planification et de reddition de comptes ministériels, l'organisme effectue un examen annuel de ses risques

organisationnels et effectue un suivi trimestriel des stratégies et activités d'atténuation qui peuvent avoir une incidence sur ses résultats escomptés. Ce suivi inclut une veille stratégique des changements dans les facteurs de risque externes et les vulnérabilités internes qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats de l'organisme.

Le contexte opérationnel de l'organisme, ses principaux risques ainsi que ses stratégies d'atténuation peuvent être consultés dans son [Plan ministériel 2021-2022](#).

Depuis la publication du Plan ministériel 2021-2022, des modifications à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique fédérale* sont dorénavant en vigueur. L'organisme accueille favorablement ces modifications qui contribueront à renforcer la diversité et l'inclusion, ainsi qu'à éliminer ou atténuer certains préjugés et obstacles auxquels font face les groupes en quête d'équité dans les processus de nomination. Ces changements génèrent du travail additionnel pour l'ensemble des secteurs de l'organisme. Des stratégies d'atténuation seront mis en œuvre afin d'éviter qu'un manque de ressources n'exerce une incidence sur les résultats attendus et les changements législatifs.

4. Changements importants liés au fonctionnement, au personnel et aux programmes

La pandémie de COVID-19 a influencé le fonctionnement de l'organisme tel qu'énoncé dans la section des risques et incertitudes du présent document.

5. Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Patrick Borbey

Président

Philip Morton, CPA, CGA

Dirigeant principal des finances

Gatineau, Canada

Le 28 novembre 2021

6. État des autorisations (non vérifié)

Exercice 2021-2022 (en milliers de dollars)			
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022¹	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 net – Dépenses du programme	84 201	19 140	38 437
Législatifs - Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs Revenue	0	0	0
Législatifs - Contribution de l'employeur au régime d'avantages sociaux des employés	11 699	5 849	5 849
Autorisations totales	95 900	24 989	44 286

¹ Inclut seulement les autorisations existantes accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

6. État des autorisations (non vérifié) [suite]

Exercice 2020-21 (en milliers de dollars)			
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021²	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 net - Dépenses du programme	61 195	22 291	42 081
Législatifs - Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	1	1	1
Législatifs - Remboursements de montants crédités aux recettes des années précédentes	0	0	0
Législatifs - Contribution de l'employeur au régime d'avantages sociaux des employés	11 445	5 722	5 722
Autorisations totales	72 641	28 014	47 804

² Inclut seulement les autorisations existantes accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

7. Dépenses budgétaires par article courant (non vérifiées)

Exercice 2021-2022 (en milliers de dollars)			
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Personnel	91 151	24 179	42 210
Transport et télécommunications	667	11	12
Information	206	63	98
Services professionnels et spéciaux	14 887	1 603	2 233
Location	1 415	133	991
Réparation et entretien	98	4	5
Services publics, fournitures et approvisionnement	178	45	67
Acquisition de matériel et d'outillage	1 371	45	57



Exercice 2021-2022 (en milliers de dollars)			
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Autres subventions et paiements	178	75	120
Total des dépenses budgétaires brutes	110 152	26 158	45 793
Moins les recettes affectées aux dépenses	(14 252)	(1 169)	(1 507)
Total des dépenses budgétaires nettes	95 900	24 989	44 286

7. Dépenses budgétaires par article courant (non vérifiées) [suite]

Exercice 2020-2021 (en milliers de dollars)			
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Personnel	70 739	24 946	43 389

Exercice 2020-2021 (en milliers de dollars)			
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Transport et télécommunications	684	25	38
Information	284	16	19
Services professionnels et spéciaux	11 961	2 260	2 578
Location	1 184	806	1 052
Réparation et entretien	473	8	9
Services publics, fournitures et approvisionnement	136	26	45
Acquisition de matériel et d'outillage	1 295	60	71
Autres subventions et paiements	136	(75)	731
Total des dépenses budgétaires brutes	86 892	28 072	47 932



Exercice 2020-2021 (en milliers de dollars)			
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Moins les recettes affectées aux dépenses	(14 251)	(58)	(128)
Total des dépenses budgétaires nettes	72 641	28 014	47 084

